

L'INDOCHINE À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS (1900)

Hanoï
Nouvelles locales
(*L'Extrême-Orient*, 7 juin 1896)

Ont été désignés pour faire partie du comité local de l'exposition de 1900 :
Par le chambre de commerce de Hanoi : MM. Bernhard¹ et Crébessac² ;
Par l'autorité militaire : M. le commandant Pontet, de l'Artillerie de Marine, M. le vétérinaire en chef Lambert, directeur des Établissement zootechniques ;
Par le Service de Santé : M. Pottier, pharmacien principal.

Hanoï
Nouvelles locales
(*L'Extrême-Orient*, 18 juin 1896)

Le comité local, constitué pour assurer la participation du Tonkin à Exposition Universelle de 1900, s'est réuni, pour la première fois, mardi, à trois heures et demie de l'après-midi, dans les bureaux du secrétariat général.

Étaient présents : MM. Fourès, secrétaire général, S. E. le Kinh-Luoc, Mgr Gendreau, Luce, directeur des affaires civiles, Paupie, commandant de la marine, Le Vasseur, délégué au Conseil supérieur des colonies, Blanc, membre du conseil de Protectorat, commandant Poutet, de l'artillerie de marine, directeur des Travaux publics, Duvigneau, trésorier payeur, Lenormand, résident de Nam-dinh, Domergue, résident d'Hanoï-Province, Dousdebès et Linossier, chambre de commerce d'Haïphong, Lacaze, premier adjoint d'Hanoï, Pottier, pharmacien principal, Burdeau, vice-résident, directeur du Jardin botanique, délégué de la chambre d'agriculture, Crébessac et Bernhard, de la chambre de commerce d'Hanoï, et Boissière, vice-résident, secrétaire du Comité.

En ouvrant la séance, M. Fourès a prononcé le discours d'usage.

Il est ensuite procédé à l'élection, par le comité, de son bureau définitif. M. Fourès, président d'honneur, est invité à l'unanimité à garder la présidence effective ; M Luce est nommé vice président.

Le comité décide de nommer une sous-commission de huit membres, qui sera chargée de consulter le dossier de 1889, de réunir les éléments dont il est possible de disposer dès aujourd'hui et de renseigner la commission de façon à la mettre en mesure de répondre au ministre qui demande par dépêche quelle grandeur doit être donnée à l'emplacement du Tonkin.

Sont élus membres de cette sous-commission : MM. Renaud, Bernhard, Poutet, Luce et Domergue.

¹ Jean-Daniel Bernhard (1834-1906) : de Benhard et Koenig. Voir [encadré](#).

² Jean-Ernest Crébessac, libraire-imprimeur à Haïphong, puis Hanoï (1889-1905).

M. Duchemin, rappelant la demande faite par le Syndicat des planteurs et la chambre d'agriculture du Tonkin au sujet d'un concours agricole pour la fin de cette année, estime que ces concours, qui devraient être annuels jusqu'en 1900 et auxquels, d'une façon générale, tous les produits du Tonkin pourraient être admis, seraient une excellente préparation pour l'Exposition de 1900.

M. Duchemin estime en outre que quantité de richesses du Tonkin nous sont inconnues et échappent à notre commerce, qu'il serait intéressant d'en faire le catalogue, de les faire connaître.

MM. Renaud et Le Vasseur font observer que ce sera là l'œuvre des comités provinciaux — qu'il conviendra de diriger vers ce but.

M. Duchemin est invité à fournir un rapport écrit sur les idées qu'il a émises ; ce rapport sera soumis au comité à sa prochaine réunion et lui servira pour l'établissement du programme.

La prochaine réunion est fixée au 25 juin. La sous-commission devra fournir son rapport pour cette date, de façon à ce que la dépêche réclamée par le ministre puisse lui être adressée en temps utile.

À l'issue de la réunion, la sous-commission s'est réunie, a pris connaissance des documents qui existent au dossier et a décidé que sa prochaine réunion aurait lieu vendredi prochain, à 3 heures.

CHRONIQUE LOCALE (*L'Avenir du Tonkin*, 24 juin 1896)

Le comité d'organisation chargé d'assurer la participation de l'Annam à l'Exposition universelle de 1900 est composé ainsi qu'il suit :

M. le résident supérieur en Annam, président d'honneur.
S. E. Dao-Tân, ministre de la Guerre ;
Mgr Pineau, évêque, vicaire apostolique du Tonkin méridional ;
M. Van Camelbecke, évêque, vicaire apostolique de la Cochinchine orientale ;
M. le résident-maire de Tourane ;
MM. le résident de la province de Thanh-hoa ;
le résident de la province de Nghe-an ;
le résident de la province de Binh-dinh :
le résident de la province de Binh-thuân ;
Bouyeure, vice-résident à Hué ;
Le médecin principal des colonies à Hué ;
Le sous-ingénieur des travaux publics à Hué ;
Le contrôleur principal des Douanes et Régies, chef de la circonscription de l'Annam ;
Le directeur de l'agence de la Banque de l'Indo-Chine à Tourane ;
L'agent des Messageries maritimes à Tourane ;
Le receveur des Postes et Télégraphes à Hué ;
Le P. Renauld, missionnaire apostolique à Hué ;
Le P. Ally, missionnaire apostolique à Hué ;
Le P. Bruyère, missionnaire apostolique à Tourane ;
Le P. Maillard, missionnaire apostolique à Tourane ;
Bogaert, négociant à Hué ;
Deux membres de la commission municipale de Tourane, à la désignation de la commission ;
Ho-Dê, thi-lang de gauche au ministère des Travaux publics ;
Nguyễn-Trung, thi-lang au ministère de la Guerre ;

Tôn-thát Niên, biêt ly au ministere de l'intérieur, membres.

Hanoï
Nouvelles locales
(*L'Extrême-Orient*, 21 février 1897)

Le comité de l'Exposition de 1900 s'est réuni jeudi soir, à 3 heures, dans les bureaux secrétariat général.

Étaient présents: MM. Fourès, secrétaire général, Renaud, Vildieu, Duvigneau, Tirant, Morel, commandant Poulet, Bastière, Lacaze, le pharmacien chef de l'hôpital, Blanc, Bouchet. représentant des Fluviales, Brousmiche, Dousdebès. Linossier, Berruer, Bernhard, Crébessac, Lemarié directeur du Jardin, etc.

M. Boissière remplissait les fonctions de secrétaire.

L'Indo-Chine Française et *l'Extrême-Orient* étaient présentés par MM. Morice et Gallois.

Après l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, il est donné lecture du questionnaire préparé par la commission d'initiative et destiné à être envoyé à tous les comités locaux. Ce questionnaire embrasse toutes les branches de l'industrie et du commerce ; il va être imprimé et envoyé sous peu aux différents comités.

Le secrétaire donne connaissance à la commission d'une dépêche adressée au département par M. Fourès, alors qu'il remplissait l'intérim de gouverneur, relative à l'emplacement réservé à l'Indo-Chine. Par lettre, le ministre, l'année dernière, avisait le gouverneur que les demandes des puissances au sujet des emplacements étaient déjà arrivées et se trouvaient être très fortes. C'est ainsi que l'Allemagne, à elle seule, demandait déjà autant de place qu'on pouvait en résérer pour l'Europe tout entière.

Dans ces conditions, le ministre faisait savoir au gouverneur que le chiffre approximatif de 30.000 mètres-carrés que l'Indo-Chine désirait occuper lui paraissait impossible à accorder. Il demandait aussi de bien vouloir de suite donner des renseignements sur ce que les différentes contrées de l'Union se proposaient de faire.

Par télégramme, puis par lettre, M. Fourès répondit qu'il ne lui était pas possible de donner des renseignements exacts sur ce que serait l'exposition indo-chinoise tant que l'emplacement à elle réservé ne serait pas fixé.

La commission entend ensuite la lecture d'une proposition de M. Knosp*, relative aux travaux de laque, aux broderies et ouvrages similaires. Cette proposition est renvoyée la commission d'initiative.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

(*Journal officiel de l'Indo-Chine française*, 23 déc. 1897, p. 3)

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,
Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Vu le vote du Conseil supérieur de l'Indo-Chine dans sa séance du 11 décembre 1897,

ARRÊTE :

Article unique. — Un comité permanent de l'Exposition universelle de 1900 est institué, pour l'Indo-Chine, à l'effet de coordonner et de centraliser les travaux des commissions locales et de préparer la participation de l'Indo-Chine à l'Exposition de 1900.

Feront partie de ce comité :

MM. Rolland [agent principal des Messageries maritimes], président de la chambre de commerce de Saïgon, président ;

Escoubet, administrateur-conseil, président de la commission de Cochinchine, membre ;

Vandelet, président de la Chambre mixte d'agriculture et de commerce du Cambodge, idem ;

Denis, ingénieur civil, idem ;

Capus, chef du bureau économique du Gouvernement général, idem ;

Y. Moine, commis principal de 1^{re} classe, remplira les fonctions de secrétaire.

Fait à Saïgon, le 15 décembre 1897.

PAUL DOUMER.

L'INDO-CHINE À L'EXPOSITION DE 1900 (*L'Avenir du Tonkin*, 9 novembre 1898)

Remontant dans mes souvenirs à une dizaine d'années, je puis constater, sans en faire de grief à personne, qu'à l'époque qui correspond à celle où nous sommes, le programme de la participation de l'Indo-Chine à l'Exposition de 1889, était, sinon complètement défini, mais au moins déjà très avancé.

À Saïgon, sous une paillote installée boulevard Charner, des sculpteurs indigènes travaillaient les bois qui devaient servir à une construction destinée au bureau spécial des commissaires de l'exposition extrême-orientale et qui fut, plus tard, le restaurant annamite ; au musée commercial d'alors, on commençait à réunir les spécimens les plus divers des industries et des productions du pays. Au Cambodge, M. Fabre ³, architecte, dressait les plans d'une pagode qui fut très remarquée. En Annam et au Tonkin, s'élaboraient également les projets des futurs pousse-pousse et un bazar dans lequel trouvèrent place les ouvriers indigènes de différentes professions.

Il est évident que, subissant le même sort que les colonies sœurs, l'Indo-Chine se hâta bien lentement pour ce qui concerne l'élaboration de son exposition en 1900. À qui la faute ? À cet être impersonnel qui se nomme la *guigne*, la noire *guigne* ! À cette guigne, qui a voulu que, dès le début, nous ayons eu, nous coloniaux, un faux départ.

Je ne viendrais pas sur les déplorables incidents qui ont signalé les phases de la lutte pour l'emplacement et sa superficie. J'ai saturé les lecteurs de *L'Avenir du Tonkin*, de détails qui seraient maintenant fastidieux !

Où en sommes-nous actuellement ? J'ai voulu le savoir afin de le répéter et j'ai été quérir la lumière vers celui qui pouvait soulever le voile jusqu'ici elle s'est cachée, vers M. Pierre Nicolas, commissaire de la Section indo-chinoise.

M. Pierre Nicolas m'a reçu fort cordialement : il m'a même semblé, si je ne m'abuse, heureux de voir un journaliste colonial — un confrère — donner signe de vie et venant le requérir d'avoir à lui fournir quelques renseignements sur sa mission, sur ses projets. Il m'a semblé aussi qu'il avait les qualités exigées pour l'emploi qu'on lui a confié : jeunesse, activité, dévouement, bonne volonté.

³ Noël Louis Daniel Fabre (Les Vans, Ardèche, 25 déc. 1850-Pnom-penh, 8 septembre 1904) : conducteur principal des bâtiments civils de Cochinchine (1875-1881), architecte adjoint du même service (1881), chef du service des T.P. au Cambodge (1887), délégué du Cambodge à l'Exposition universelle de 1889. Chevalier de la Légion d'honneur du 29 octobre 1889 : reconstitution d'un temple d'Angkor. Auteur du monument Chavassieux au cimetière de Hanoï (1898). Une rue de Pnom-penh lui fut dédiée.

« Rassurez-vous, mon cher Commissaire, lui ai-je dit : Vous êtes des amis de M. le Gouverneur général et moi le correspondant d'un journal qui n'est pas tendre à son égard, mais si vous le voulez bien, nous laisserons l'affreuse politique à l'écart et nous parlerons exposition indochinoise. Racontez-moi beaucoup de choses.

—Je le voudrais volontiers, m'a-t-il répondu, mais je ne puis à l'heure actuelle vous dire que très peu de choses. J'attends d'ici trois ou quatre jours les plans de M. Scellier de Gisors, l'architecte du ministère des Colonies : plans définitifs avec leurs différentes affectations. Je les étudierai minutieusement avec le Délégué général des colonies, M. Dislère, et d'ici une quinzaine de jours, je pourrai, je l'espère, vous donner satisfaction.

Sur la question de la superficie, M. Pierre Nicolas n'a pu me fixer un chiffre, tenant à ne donner que des chiffres définitifs, mais il m'a assuré que, grâce à certaines combinaisons de terrains, l'espace destiné à l'Indo-Chine serait plus étendu qu'on ne l'avait cru dans le principe. Dans les jardins du Trocadéro, nous aurons les hautes pelouses, les angles de routes formant perspective sur l'esplanade. Les arcades ouest du Palais sont aussi réservées à notre colonie. Enfin, après luttes et discussions, nous serons les mieux partagés comme espace et surtout comme aspect général. Acceptons-en l'augure.

M. Nicolas, désireux avant tout de satisfaire aux desiderata de la colonie, a, comme on le pense, des idées personnelles sur la future installation de l'exposition indochinoise qu'il compte mener à bonne fin, et pour laquelle il m'a paru vouloir faire appel à tous les concours, à toutes les expériences. Et comme je lui demandais ses vues d'ensemble sur notre exposition, il me répondit que je lui paraissais ne plus parler en frère de la presse, mais que je lui demandais une interview et que le mot lui semblait bien gros. Le succès de notre exposition, me dit-il néanmoins, me paraît devoir s'affirmer par la réalisation de trois points principaux.

1° Il faut stimuler les initiatives commerciales, industrielles et agricoles en montrant comment on peut s'enrichir dans un pays riche comme l'est l'Indo-Chine. Il faut mettre en lumière les efforts si considérables dus à l'initiative et à l'énergie des colons de la première heure pour leur permettre de créer des débouchés commerciaux à leurs produits — c'est le côté pratique, utilitaire, qui doit faire que le trafic de la colonie croîtra du fait de l'exposition.

2° Il est indispensable de donner à la section indochinoise l'attrait pittoresque auquel se prêtent si bien les fantaisies architecturales des pagodes, par exemple. Le public veut être instruit, mais pour cela il faut l'attirer, le retenir. M. Pierre Nicolas compte beaucoup sur l'intelligence, le zèle et l'esprit d'initiative des colons indochinois pour l'aider à réaliser cette partie essentielle.

3° Enfin, M. Nicolas voudrait que notre exposition fût un enseignement moral. À l'aide d'exhibitions d'écoles professionnelles, d'ateliers d'artisans, d'écoles d'enfants si possible, ne pourrait-on pas montrer le côté humanitaire, civilisateur, de notre colonisation républicaine, si l'on peut ainsi parler, c'est-à-dire celle qui respecte chez le peuple protégé, les traditions, les moeurs, les religions, et qui doit faire respecter le citoyen de la République sur le territoire où flotte le drapeau français. Ce serait le côté politique et humanitaire.

Mais, ajouta M. Nicolas, ce sont des points, des idées ; j'espère avant peu vous donner des détails, car j'estime que mon devoir, et le Gouverneur général ne me démentira certes pas, est de tenir la presse indochinoise au courant, jour par jour, de ce que nous faisons avec l'argent des contribuables indo-chinois, en nous efforçant, bien entendu, de le faire dans le plus grand intérêt de la colonie. D'ailleurs, la presse indochinoise a publié de très intéressantes études sur toutes les questions économiques et politiques de nos possessions d'Extrême-Orient ; elle a su se créer une place bien à elle à l'avant-garde des hommes confiants dans l'expansion de la France et qui, grâce à leurs initiatives intelligentes, ont su montrer le chemin de l'avenir. — Je ne doute pas

qu'à l'aide également de son concours nous parvenions à donner à la classe indochinoise la place qu'elle mérite à la future Exposition.

Ce programme étant élucidé à mon entière satisfaction, j'ai désiré connaître si, au point de vue pittoresque, il n'y avait pas d'ores et déjà certaines combinaisons en expectative. M. Nicolas m'a demandé de le dispenser pour l'instant d'une réponse trop carrée ; aucun projet n'ayant encore été arrêté, il ne croit pas utile d'entrouvrir la série des dossiers qui reposent dans son cartonnier, et dont quelques-uns contiennent des projets parfois bizarres et étranges qui ne pourront jamais être réalisés. M. Nicolas ne veut avancer que des réalités. Je n'ai pas insisté, me réservant plus tard de revenir sur cette question intéressante.

Ma visite touchant à sa fin, M. Nicolas voulut bien me confirmer une seconde fois l'assurance qu'il se tiendrait avec le plus grand plaisir à la disposition des Indochinois, en général et des journalistes coloniaux... en particulier... mais qu'il fallait lui faire un crédit de quelques jours, car, il ne m'a pas caché qu'il se réservait de causer de son programme avec M. Doumer qui, bientôt, serait dans nos murs et vous comprenez que...

Je comprends, mon cher commissaire, que M. Doumer tient les cordons de la bourse et qu'il est très intéressant pour vous et pour nous de savoir comment il entend les délier. On ne saurait trop approuver votre manière de voir... »

Ce fut le mot de la fin avec lequel nous nous sommes quittés en nous disant : au revoir !

Georges Marx.

Bibliographie
(*La Dépêche coloniale*, 7 juin 1900, p. 3)

Notice de l'Indo-Chine. — COCHINCHINE, CAMBODGE, ANNAM, TONKIN, LAOS, KOUANG-TCHEOU-OUAN, *Le Yunnan*, *Le Siam*, publiée à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, sous la direction de M. Pierre Nicolas, commissaire de l'Indo-Chine est en vente dans les Palais Indo-chinois de l'Exposition.

Prix 1 franc.

La partie texte de cette magnifique brochure se compose :

Une introduction. — L'organisation du commissariat de l'Indo-Chine à l'Exposition universelle à Paris et dans la colonie.

Une notice générale de la colonie de l'Indo-Chine :

Chapitre I. — Historique sommaire, Pigneau de Béhaine, Traité de 1787. Tu-Duc, Francis Garnier. Traité de 1874, Le régime civil, Jules Ferry ; M. Paul Doumer.

Chapitre II. — Géographie générale de l'Indo-Chine, Limites, Superficie, Aspect physique, Fleuves et rivières, Le Mékong, le Fleuve Bouge, Divisions, Cochinchine, Cambodge, Annam, Tonkin, Laos, Kouang-Tchéou-Ouan.

Chapitre III. — Climatologie, météorologie, Hygiène, Population, Langues, Cultes, productions. Faune, Flore, Mines.

Chapitre IV — Outilage économique de l'Indo-Chine. Transports et voies de communication, Ports, Diges, Routes. Chemins de fer, Câbles, Lignes maritimes.

Chapitre V. — Colonisation, Agriculture, Surface à gagner, Culture du riz, Contrats de métayage, Capitaux nécessaires, Autres cultures, Thé, Café, Coton, Jute, Tabac, Caoutchouc.

Chapitre VI. — Commerce de l'Indo-Chine, Mouvement général du commerce, Importations, Exportations, Industrie.

Chapitre VII. — Finances, Le budget général. Les budgets locaux, L'emprunt de 200 millions. La personnalité civile de l'Indo-Chine, Monnaies, Poids et mesures.

Chapitre VIII. — Gouvernement général de l'Indo-Chine, Conseil supérieur, Conseil de défense, Grands services, Unification. Direction des douanes et régies, Contrôle financier. Direction des affaires civiles, Direction de l'agriculture et du commerce. Armée, Marine, Justice, Travaux publics, Postes et télégraphes, Instruction publique, Assistance.

Une monographie des six pays de l'Union indochinoise :

Cochinchine, Cambodge, Annam, Tonkin, Laos, territoire de Kouang-Tcheou-Ouan.

Une annexe : Le Siam et le Yunnan.

Enfin un chapitre spécial de l'Exposition de la mission Pavie.

L'ouvrage contient en outre *plus de 300 illustrations* dont les principales sont : .

Le Pnom et la Pagode des Bouddhas, Palais des Produits, Palais des Arts, Pavillon forestier, Théâtre indochinois (pl. en couleurs). Annexe de l'Exposition, de l'Indo-Chine, Logements des indigènes, Groupement de l'Exposition de l'Indo-Chine, Plan de l'Exposition coloniale, Tirailleur annamite. Tirailleurs tonkinois, Miliciens indigènes, Une halte de la Légion étrangère au Tonkin. Le maréchal Son, Famille annamite, Cortège de mandarin annamite, Indigènes préparant l'Exposition, à Caobang, Femmes Thos (Haut-Tonkin), Jeunes femmes Thaï (Haut-Tonkin), Carte des chemins de fer de l'Indo-Chine, Chemin de fer de Phu-Lang-Thuong, à Lang-Son (travail de la voie), Port de Saïgon, Viaduc du chemin de fer de Lang-Son à la frontière de Chine, Gare de Mytho, Pont en construction (Tonkin), Établissement de tranchées sur la ligne du chemin de fer de la frontière de Chine, Gare de Dong-Dang, Chemin de fer de Lang-Son, Chemin de fer de Hongay (Tonkin), Dérivation de rivière pour l'établissement du chemin de fer de la frontière de Chine, Gare de Lang-Son, Tranchée du chemin de fer de la frontière de Chine, Pont du chemin de fer de la frontière de Chine, Labourage de rizières (Cochinchine), Repiquage du riz (Cochinchine), Coupe du riz (Cochinchine), Moulin à huile (Cochinchine), Pressage du papier (Tonkin), Fabrication du papier au Tonkin. Scieurs de long, au Tonkin, Chambre de commerce, à Saïgon, Douanes et régies, à Saïgon, La Douane, à Pnom-Penh. Marché aux légumes, à Hanoï, Marché de Hué, Hôpital militaire, à Saïgon, Port de la Compagnie des Messageries Maritimes, à Saïgon, Palais de justice à Saïgon, Hôtel des postes et des télégraphes, à Saïgon, Hôtel des postes et des télégraphes de Pnom-Penh, Lettré annamite (cliché du docteur Le Lan), Main de lettré annamite, Musicien annamite (cliché du docteur Le Lan), Palais du gouverneur général de l'Indo-Chine, à Saïgon, Monument Gambetta, à Saïgon, Palais du lieutenant-gouverneur de la Cochinchine, à Saïgon, Casernes de l'infanterie de marine, à Saïgon, Entrée de la rue Catinat, à Saïgon, Casernes de l'artillerie de marine, à Saïgon, Villa du gouverneur général au cap Saint-Jacques, Cathédrale de Saïgon, S. M. Norodom 1^{er}, roi du Cambodge, Port de Pnom-Penh, Résidence supérieure de Pnom-Penh, Rue de Pnom-Penh, Les casernes de Pnom-Penh. Pont des Nagas, à Pnom-Penh, Grand hôtel à Pnom-Penh, Palais du roi à Pnom-Penh, Evêché de Pnom-Penh, Promenade des éléphants à Pnom-Penh, S. M. Thanh-Thai, empereur d'Annam, Mirador de Hué, Palais-Royal à Hué, Résidence supérieure de Hué, Port de Tourane, Rivière, de Tourane, Cathédrale du Phu-Cam (Annam), Tour de Confucius (cannai), Pagode du grand Bouddha, à Hanoï, Vue d'Hanoï. Casernes d'Hanoï, La Citadelle d'Hanoï, Cathédrale d'Hanoï, Le petit lac à Hanoï, Panorama d'Hanoï, Le port d'Haïphong, Convoi dans la Haute Région (Tonkin), Vue d'ensemble de Dong-Dang et du poste, Dong-Dang, Les rois de Luang Prabang, Visite du gouverneur général à Krong, Milices laotIennes, Bibliothèques des bonzes de Don-Sang-phai (Laos), Le La-Garcerie entre Pack-Moun et Khône, au Laos, Procession religieuse, La crémation au Laos, Milice chinoise, avec cadre d'infanterie de marine, à Kouang-Tchéou-Ouan, Pagode d'Angkor-vat (cliché de M. Furiet), Colonnade de la pagode d'Angkor-vat (cliché de M. Furiet), Grande pagode de Yunnansen, Une rue à Talifou (Yunnan), Epandage du carbonate de soude, près de Jung-pe-Ting, Lavage de l'or (Yunnan), Mine de cuivre du Tu-nu-li (Yunnan), Groupe d'indigènes du Siam, Maisons flottantes, à Bangkok, Petite troupe

cambodgienne de théâtre, Monument cambodgien pour les crémations royales, La route de Kampot, Jeune prince cambodgien revêtu du costume royal, Jeune princesse cambodgienne revêtue du costume royal, Bords du Ménam à Bangkok.

L'INDOCHINE À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1900

Ministère des colonies

INDO-CHINE FRANÇAISE

(*Journal officiel de la République française*, 30 octobre 1900)

(*L'Avenir du Tonkin*, 13 janv. 1901, p. 3)

L'exposition particulière de l'Indo-Chine française⁴ à l'Exposition universelle de 1900 a été organisée, suivant les instructions de M. le gouverneur général Paul Doumer, et sous la haute direction de M. Charles Roux, délégué des ministères des affaires étrangères et des colonies, par M. Pierre Nicolas, commissaire de notre grande possession.

Le premier et peut-être le plus remarquable trait de l'exposition indo-chinoise est de présenter au public une Indo-Chine.

L'étroite solidarité qui relie, dans leur diversité même, nos établissements de Cochinchine, du Cambodge, du Laos, de l'Annam et du Tonkin — on pourrait leur rattacher le nouveau territoire cédé à bail de Quang-Tcheou — en un seul empire colonial français, où la récente organisation élaborée par M. Paul Doumer a affirmé la continuité et l'unité de notre politique, se marque au Trocadéro par une disposition toute matérielle. On a pris soin de n'y éléver aucune barrière entre les différentes parties de notre possession et de grouper les objets exposés par elles suivant un classement spécifique, et non géographique.

De la sorte, à mesure que le visiteur parcourt successivement le palais de Coloа réservé aux arts, la pagode de Cholon et la maison de Thudaumot affectées aux produits naturels et industriels, la pagode du Phnom consacrée aux religions orientales, c'est vraiment l'Indo-Chine entière qu'il rencontre à chaque visite, et qui lui fait tour à tour les honneurs de ses habitants, de son sol, et de ses dieux.

1 — PALAIS DES ARTS

C'est à l'angle formé par le boulevard Delessert et la grande allée longeant le bassin central du Trocadéro que l'exposition de l'Indo-Chine, dont la surface totale atteint presque 2 hectares, s'ouvre par un palais consacré aux arts industriels.

Ce monument, reproduction aussi fidèle que possible d'un ancien palais datant de la dynastie annamite des Lé, et situé à Coloа, sur la route de Hanoï à Sontay, au Tonkin, a été construit, d'après les plans fournis par M. Henri Vildieu, chef du service des bâtiments civils au Tonkin, par M. du Houx de Brossard, chef du service technique du commissariat de l'Indo-Chine à l'Exposition universelle. M. Viterbo, entrepreneur à Hanoï et délégué du comité du Tonkin, a exécuté la charpente et la menuiserie du palais. Il a en outre conduit en France un certain nombre d'indigènes choisis, qui ont donné aux murs et au faîte de l'édifice cette décoration qui amuse le regard par la vivacité des couleurs et la naïve fantaisie des sujets. On n'aurait eu garde d'y oublier le légendaire dragon de l'Annam — qui serait d'ailleurs en voie de passer de la légende

⁴ Nous devons la plupart des renseignements qui suivent à la courtoise obligeance de MM. les organisateurs de l'exposition de l'Indo-Chine. Ce nous est un agréable devoir de les en remercier ici.

dans l'histoire, puisque des officiers de marine, sevrés de toute autre distraction, ont eu la bonne fortune de l'apercevoir un jour prenant ses ébats au milieu de la baie d'Along.

Il est vrai que le discret animal s'est toujours refusé à pousser plus loin la prévenance et à renouveler sa visite, ou même à se laisser prendre, fût-ce par la simple photographie.

La façade du palais de Coloа est précédée par un mirador, flanqué de deux pavillons de pagode, et au sommet duquel doit veiller le guetteur chargé d'annoncer au son de la cloche ou du tam-tam les visites amies ou hostiles. À la porte, un petit milicien tonkinois est en sentinelle. Un certain nombre d'entre eux ont été envoyés à Paris, sous les ordres de M. le garde principal Crеac'h, pour assurer le service d'honneur à l'exposition de l'Indo-Chine. Le souvenir du brillant concours apporté par la garde indigène à l'œuvre de pacification aujourd'hui accomplie au Tonkin ajoutera sans doute à la sympathie qu'inspire tout naturellement au visiteur la bonne tenue des petits miliciens du Trocadéro.

Le palais lui-même, qui occupe une surface de 1.000 mètres, se compose d'une grande cour centrale où se tiendra pendant l'Exposition le congrès de la ramie, — bordée par deux galeries se rattachant au bâtiment principal par des terrasses ornées de balustrades en faïence émaillée provenant de l'Indo-Chine.

La galerie de droite, qui s'offre la première à l'examen, présente une importante collection de meubles : meubles en bois de mit et de gù prêtés par le comité de l'Annam, meubles indigènes de la maison Godard, de Hanoï, meubles européens en bois indigène exécutés dans les ateliers de la maison Viterbo, de Hanoï, ainsi que l'exposition de la maison Janiaud, de Paris.

On doit, dans la même salle, une mention particulière à un magnifique vase en porcelaine bleue, un de ces trop rares « bleus de Hué » dont la réputation est si haute, et qu'il suffira de signaler sans plus à l'attention des connaisseurs.

Dans la galerie latérale de gauche, M. Félix Regamey a exposé quelques dessins dont l'intérêt documentaire égale l'intérêt artistique. C'est d'abord le dernier et saisissant portrait de Jules Ferry, placé là comme un témoin du succès de son œuvre et des activités qu'elle a fait naître. En face de lui, une série de panneaux — histoire et allégorie — fixe le souvenir du voyage de M. le gouverneur général Paul Doumer à Bangkok.

Au-dessus de ces panneaux, M. l'administrateur Georges Bonjour a placé sa collection très intéressante d'instruments de musique tonkinoise, à cordes, à vent, à percussion, en bois, bambou, métal, peau, ivoire, nacre, corne, etc., qu'il a recueillis au prix de recherches patientes et parfois, au moment de la conquête, périlleuses. Une médaille d'or à une des premières expositions d'Hanoï a déjà reconnu le mérite des recherches faites et des résultats obtenus, tant pour l'histoire des arts indigènes que pour l'histoire générale de la musique. Depuis cette époque, M. Bonjour n'a point cessé d'enrichir sa collection.

Enfin, M. le capitaine et M^{me} Treille ont bien voulu présenter, dans la même galerie une chambre à coucher qu'ils ont fait exécuter sous leur direction à Tourane (Annam) et monter par la maison Ely-Labastire, de Brest, et dont le bois, richement travaillé, témoigne de la persévérande minutie où se complaisent volontiers les sculpteurs indigènes.

Dès l'entrée dans la grande salle, l'œil est retenu par la brillante tonalité rouge et or des colonnes qui soutiennent le toit, et d'un meuble de pagode, tel que les corporations et les villages ont coutume d'en offrir en ex-voto, et où trône, doré à l'or fin, un Bouddha enfant, dans sa gloire.

Autour de lui, et un peu partout dans le palais de Coloа, on peut remarquer de curieuses statuettes de bois que M. l'administrateur résident de France à Qui-Nhon (Annam) a encouragé des indigènes non de race annamite mais de race « sauvage », à entreprendre. Assurément, ces ébauches ne sont point encore des Tanagras. Mais il

serait injuste de n'y pas reconnaître, à travers les naïvetés de l'exécution, un sens fort exact du mouvement et une observation aiguisee et parfois spirituelle de la vie.

À droite et à gauche, deux vitrines renferment, avec l'exposition de la mission Gallois, des ivoires ouvrés de façon tonkinoise, des reliures en peau de serpent d'Indo-Chine, des niellés de cuivre rouge, cuivre noir et argent (dans ces niellés, qui font la réputation de Bac-Nhin, le cuivre noir est lui-même un composé de cuivre rouge et d'or), et à gauche, une admirable collection qu'a consenti à prêter M^{me} Charles Lemire. Sans doute on ne manquera point d'y relever l'ingéniosité des chaufferettes à main, dont l'une affecte une forme sphérique fort curieuse, ou le délicat travail et l'agréable patine de la boîte d'argent et de la coupe cambodgienne exposées.

Mais il semble bien qu'il faille mettre à part une remarquable petite tête de statuette cham dont l'intensité d'expression rappelle l'expression des statuettes égyptiennes des premières dynasties et surtout d'admirables vieux émaux de Hué, dont le temps a adouci la vivacité des couleurs sans en atténuer la richesse, et qui sont doublement précieux, par leur véritable beauté, et parce que le secret de cette beauté s'est perdu.

Une superbe coquille de nacre gravée, cochinçinoise, occupe le bas de la vitrine.

Presque aussitôt s'élargit sur la droite une galerie où préside le buste, par Charpentier, de M. Paul Doumer, ancien ministre des finances, gouverneur général de l'Indo-Chine. Des panneaux laqués, portant des sentences en caractères, tantôt dorés — la couleur dorée est ici obtenue non par une application de feuilles d'or, mais par une application d'étain recouvert d'un vernis spécial —, tantôt gravés et incrustés, sont disséminés dans la galerie et aussi dans le reste du palais.

La maison Godard, de Hanoï, y expose deux bahuts en bois de gû, bois assez dur à travailler et qui acquiert à la longue un très beau poli. Au fond, parmi des armes anciennes de forme étrange et des éventails cambodgiens et tonkinois (on sait que la ville de Hung-Yen au Tonkin s'est fait de la confection des éventails une véritable spécialité) est placé un génie de pagode de Ninh-Binh offert par le comité du Tonkin.

Deux bustes d'indigènes, d'une grande vérité d'expression, présentés par M. Isler, font face à des boîtes de bambou finement sculptées. Des crachoirs en niellé de Bac-Ninh, un meuble incrusté dans le style indigène et un beau brûle-parfum de cuivre fondu à cire perdue achèvent l'ameublement de la galerie.

Une galerie semblable s'ouvre à gauche, que garnissent en partie les souvenirs rapportés par le prince Henri d'Orléans, de ses intéressantes explorations du Laos, du Haut-Tonkin et du Thibet.

À côté d'un meuble supportant de très anciennes buires d'un fort bel aspect, exposées par M. Delmont, sont disposés des panneaux de broderie représentant le petit lac à Hanoï et un paysage du fleuve Rouge.

L'influence des conseils de l'éducation française y est visible dans un effort, quelquefois un peu défaillant, vers l'observation de la perspective et l'agencement harmonieux des diverses parties d'un tableau.

Ces progrès ne portent d'ailleurs aucun préjudice aux qualités natives des artistes indigènes dont on peut admirer à loisir la finesse du point de broderie et le goût dans la disposition des couleurs.

Aussi bien, dans chaque galerie, deux grandes vitrines de soieries brodées, dont le chatoiement attire l'œil dès l'abord, donnent-elles une haute idée du talent des ouvriers tonkinois Nguyen-van-Taï, Nguyen-van-Nam et Pham-van-Khoan dont le comité du Tonkin et son délégué, M. Viterbo, ont tenu à soumettre les œuvres à l'appréciation des visiteurs de l'Exposition universelle. On remarquera sans doute la large facture et la richesse de ton avec lesquelles est traitée une gerbe de roses trémières relevée par l'opposition des tiges si délicates et si décoratives du bambou.

Après les émaux, les niellés, les bronzes, les éventails, les instruments de musique (une importante collection que l'on comparera avec intérêt à celle de M. Bonjour, en est disposée sur un des murs du palais), l'art indigène se manifeste encore avec honneur dans une exposition importante d'orfèvrerie. Nous avons déjà pu admirer les pièces des collections de M^{me} Lemire et du prince d'Orléans. On s'arrêtera avec le même plaisir aux remarquables coffrets cambodgiens et laotiens, en argent ciselé, présentés par les comités du Cambodge et du Laos et par MM. le docteur Rouffiandis et Lyaudet. Le Laos tient, on le sait, une place à part dans l'art de la bijouterie. La nature lui a libéralement dispensé l'or et les pierres précieuses (une vitrine du palais de Colo renferme, avec des pépites et de la poudre d'or, un flacon de saphirs) et ses habitants montrent pour les bijoux une préférence particulière. Il y a à l'Exposition des colliers, bracelets, épingle, pipes d'argent d'un élégant travail et d'une fort belle patine.

M. le gouverneur général Paul Doumer a également exposé, pour en faire don plus tard à quelque musée de France, deux branches curieuses d'or et d'argent qui lui ont été offertes lors de son passage à Khong et deux sabres superbes de ligne, de ton, et de ciselure qui lui ont été apportés par les rois de Luang-Prabang.

La Cochinchine fait également figure et dans les conditions les plus honorables avec les échantillons de sa bijouterie réputée de Sadec.

Enfin, le comité du Tonkin expose, à côté d'une très vieille pipe à eau dont l'ivoire ambré est d'une teinte délicieuse, et des bijoux en or presque pur qui doivent leur couleur orange, familière aux artistes d'Extrême-Orient, à une sorte de vernis d'alun et de curcuma, tout un service moderne à café, dit « le serpent », exécuté sous la direction de M. Viterbo, par l'un des plus célèbres argentiers d'Hanoï, Lé-Than.

Un second et intéressant service en argent ciselé, de facture sensiblement chinoise, est présenté par M. Duval-Pillet. Près de lui, le Cornât (conseil secret du roi d'Annam) qui a déjà prêté à l'Exposition des meubles, des incrustations et des bronzes, expose encore des services à thé, à bétel et à liqueur, ivoire et argent, d'exécution moderne et dont les ciselures et les nuances ont une égale délicatesse.

On a pu noter, chemin faisant, la marque plus ou moins visible de l'influence européenne sur les œuvres et les procédés traditionnels des artistes indo-chinois. Cette influence devait nécessairement s'imposer par le contact quotidien des deux civilisations. Mais l'art indigène n'avait pas laissé tout d'abord d'en être quelque peu déconcerté. La brusque imposition des modèles et des méthodes de l'Occident avait surpris les habitudes extrême-orientales, que déroulaient d'autre part les impatiences d'une clientèle parfois trop pressée et n'ayant pas eu le temps d'assurer elle-même son propre goût. De cette confusion naissaient des œuvres hâties et bizarres, où les formes de l'art européen et de l'art annamite se heurtaient dans une incohérence qui discréditait à la fois l'un et l'autre.

Quelques-uns de nos compatriotes, se souvenant que la protection des arts et des artistes est une tradition française, ont entrepris de favoriser la restauration de ces industries de luxe qui ont été portées jadis à un si haut degré de perfection en Indo-Chine.

L'administration, de son côté, en seconde leur dessein par l'ouverture d'expositions périodiques qui ont eu dès le début le plus vif succès, a mis en présence acheteurs français et artisans indigènes, et, tout en garantissant par là même à ceux-ci une vente assurée de leurs œuvres, elle a permis à ceux-là de les comparer, et d'affiner ainsi de plus en plus l'éducation de leur propre goût.

Le meuble

Nulle part peut-être l'intervention des conseils européens ne s'est manifestée avec plus de constance, et, on peut le dire, avec plus de bonheur, que dans l'industrie du meuble en général et de l'incrustation en particulier. Les incrusteurs annamites, à l'originale et savoureuse inspiration desquels on s'est bien gardé d'attenter, avaient, à n'en pas douter, besoin, en ce qui concerne leur technique, d'une direction européenne. S'ils mettent en effet au service d'un sens artistique très pénétrant, sinon souvent très sûr, une incomparable virtuosité d'exécution délicate et minutieuse, ils sont volontiers enclins à abuser de cette virtuosité même, et perdant de vue l'unité harmonieuse d'une œuvre pour y faire un sort à chaque détail, si minime soit-il, à passer la limite où la beauté simple de l'art est sacrifiée aux tours de force du métier.

L'intervention, volontairement très discrète, des éducateurs français s'est donc bornée à des notions de perspective — dont la discipline salutaire impose la subordination des plans secondaires et des détails accessoires à un plan et à un sujet principaux — et, surtout, à des conseils de sobriété auxquels il paraît bien que les artistes annamites n'aient pas mis trop de résistance à se rendre.

On peut suivre au reste, à travers tout le palais de Coloа, les progrès obtenus par l'influence européenne depuis les meubles purement indigènes, à incrustation très riche, en passant par les écrans et les bahuts de la période de transition, notamment celui qui retrace les phases de la culture du riz, où se révèle déjà, sans préjudice des qualités natives, plus de sûreté dans l'allégement du dessin et la disposition des couleurs, jusqu'au paravent et à ce gracieux petit plateau en bois de cam-xe, présenté par M. Viterbo, l'un des initiateurs des méthodes nouvelles et où un fin bouquet de bambous, d'une grande simplicité de lignes, tempère l'éclat de ses reflets de nacre par les tons à la fois très doux et très chauds du fond de bois rouge sur lequel il s'enlève.

Il faut rattacher à la même école les délicieux petits panneaux de nacre si ingénieusement travaillée, et l'incrustation chatoyante sur bois de rose que l'on a rangés sur le somptueux lit à opium, en bois sculpté, placé au milieu de la salle.

Toutefois, quelque soin que l'on eût de ne rien entreprendre contre l'originalité de l'art annamite, il était bien difficile d'empêcher, avec le frottement quotidien des usages et de la vie de l'Europe, une infiltration au moins partielle de son art dans les milieux indigènes. Il appartenait ici encore aux amateurs éclairés de diriger cette pénétration inévitable, et de résoudre en une conciliation harmonieuse ce qui aurait pu dégénérer en un conflit. La maison Viterbo expose, monté sur quatre pieds sveltes dont la hardiesse toute française de lignes se rehausse d'une incrustation annamite très sobre sur panneaux noirs, un bureau de dame, d'une élégance peut-être un peu sévère — qui permettra de juger si cet essai de « style moderne » indo-chinois est heureux, et s'il mérite les encouragements d'une clientèle dont la réputation fait rechercher et redouter à la fois les arrêts.

Enfin, on doit signaler encore dans le palais un écran et des meubles en bois de mit et de gù présentés par M. l'administrateur de Goy, des mannequins habillés par la société d'enseignement mutuel des Tonkinois, sur laquelle nous aurons occasion de revenir, et de très belles cires perdues, dont une cloche d'ancien art annamite qui ne laisse pas de se recommander par l'originalité de son anse, que figurent les volutes d'un dragon, et par la sveltesse élégante de son contour.

Et, quittant le palais de Coloа par la porte du fond, on prendra sans doute quelque plaisir, après avoir examiné leurs œuvres, à surprendre dans diverses maisons tonkinoises pittoresquement disséminées les méthodes de travail patient et industrieux des sculpteurs, peintres et brodeurs annamites.

Les ouvriers qui travaillent en ces maisons ont été engagés pour un salaire élevé et conduits en France par M. Viterbo, délégué du comité du Tonkin. Il est superflu de faire remarquer à qui sait voir les amusantes silhouettes que forment les artistes accroupis devant leurs métiers ou leurs panneaux de bois précieux avec une impassibilité toute

asiatique, rompue seulement de temps à autre par une sorte de plainte monotone chantée sans presque remuer les lèvres, et ce « rire noir » et déconcertant des femmes, et la mine délurée des petits gnôs (bébés indigènes) qui savent remercier fort honnêtement les visiteurs qu'arrête un instant leur gentillesse. Mais il n'est pas inutile d'ajouter que cette reconstitution a, en dehors de ses mérites propres, celui d'une exacte fidélité et qu'elle donne à ceux qui ont visité le Tonkin l'illusion très précise d'un instant de retour en ce pays qui exerce sur ceux de nos compatriotes qui l'habitent une influence si prenante.

II. — PALAIS DES PRODUITS

Le palais des produits a été construit à Cholon, importante ville commerçante de Cochinchine, située à 5 kilomètres de Saïgon, par M. Maréchal⁵, chef du service des bâtiments civils de la colonie, secondé par M. Genet⁶, inspecteur principal des bâtiments civils en Indo-Chine. Il a été porté pièce à pièce à Paris et remonté, avec la collaboration de ces deux architectes, par les soins d'un architecte métropolitain, M. Decron, architecte des associations ouvrières, et le secours d'une équipe d'ouvriers indigènes, spécialement amenés en France par M. Maréchal. M. Doumer a tenu à ce que les travaux de construction et, autant que possible, de décoration et d'installation du palais des produits de l'Indo-Chine fussent réservés aux intéressantes associations ouvrières de production de Paris.

Ce palais est la reproduction de la pagode de la congrégation chinoise de Phuoc-Kien (Fou-Tcheou), édifiée à Cholon, rue de Cay-May, en face de l'église catholique. Les Chinois qui composent la presque totalité des 120.000 habitants de Cholon sont répartis en un certain nombre de congrégations portant le nom des régions de la Chine dont ils sont originaires. Ces congrégations mettent leur honneur à se bâtir de luxueuses pagodes, élevées d'ordinaire au moyen de souscriptions qui atteignent de 300.000 à 500.000 fr. et demandant environ trois à six années de travail consécutif.

Ces pagodes servent communément aux exercices du culte et quelques-unes d'entre elles sont même réservées au culte des morts. Elles sont alors entourées d'un cimetière provisoire où les corps restent enterrés cinq ans, au bout desquels on les exhume pour les transporter en Chine suivant le désir formel toujours exprimé par les Célestes.

Mais ceux-ci, de leur vivant, se réunissent aussi volontiers la nuit dans ces pagodes, non plus pour célébrer un culte, mais pour traiter des affaires intéressant leur pays ou leur congrégation. Les assistants sont plus ou moins affiliés à des sociétés secrètes comme le Lotus-Blanc, les Raisonnables, la Triade, le Ciel et la Terre, etc.

Les désordres actuellement soulevés en Chine par celle des « Poings de la glorieuse harmonie » montrent que ces sociétés ne restent pas toujours inoffensives et que les gouvernements européens ne sauraient se désintéresser de leurs agissements.

Enfin, au moment des grandes réjouissances publiques, c'est encore de la pagode, qui sort alors en cérémonie tous ses accessoires, que part la fameuse procession du dragon, dont le pittoresque cortège se déroule au milieu d'un assourdissant vacarme de cris, de coups de gong et de tam-tam et de détonations de pétards. On sait que M. Viterbo a organisé, dans le cortège indigène qui parcourt l'Exposition tous les mercredis soir, une reconstitution partielle de la procession du dragon.

⁵ Charles-Aymond Maréchal : né le 3 avril 1841. Entré dans les services civils le 4 mai 1867.

⁶ Antoine-Antonin Genet (Nancy, 13 mars 1867-Velle-sur-Moselle, 23 octobre 1943) : inspecteur des Bâtiments civils en Cochinchine, architecte (1893-1908). Officier du Dragon de l'Annam (24 janvier 1901). Concessionnaire à Giadinh, membre du Syndicat des planteurs européens de Cochinchine, vice-président de la chambre d'agriculture de Cochinchine, chevalier du mérite agricole (*JORF*, 10 août 1904). Palmes académiques. Retour définitif en France par le *Malte des Chargeurs réunis* (2 décembre 1908).

La disposition traditionnelle des pagodes chinoises a été autant que possible respectée dans le palais des produits : une véranda garnie de poteries vernissées de Cay-May (Cochinchine) qui sont, dans les jardins, d'un bel effet décoratif ; les portes ornées de peintures naïves représentant les génies gardiens de la pagode, qui prennent pour la défendre une mine toujours courroucée : puis les deux corps de bâtiments, l'un servant de vestibule, l'autre affecté à la célébration des offices, séparés l'un de l'autre par une petite cour en contre-bas, à ciel ouvert, et flanqués de deux ailes également séparées par des couloirs, qui servent de logement aux vieux bonzes attachés au service de la pagode.

Les colonnes et les bois employés à la charpente et à l'ornementation sculptée sont en essence de boloï, bois d'un grain assez fin, assez facile à travailler, quoique dur. Ce bois est laqué rouge et or, mais il est des pagodes où les colonnes en go, cam-xe, cam-laï, trac ne sont recouvertes d'aucun vernis. Enfin, les monuments riches se permettent quelquefois le luxe de colonnes de granit, provenant de Hong-Kong ou de Canton, et d'un emploi assez rare, tant à cause de la difficulté du travail que de la difficulté du transport. On a moulé à la pagode du Trocadéro quelques-unes de ces colonnes et reproduit même devant les portes plusieurs monstres de granit, dans la gueule desquels le sculpteur a, par un véritable tour d'adresse, inséré une bille de pierre.

Les tuiles de la pagode ont été fabriquées en France, d'après les modèles des tuiles creuses dites de Canton, expédiées de Saïgon à Paris. Enfin, les toitures à angles retroussés et les crêtes entièrement décorées de faïence de toute couleur représentent en personnages, animaux, fleurs, dragons, etc., la décoration mouvementée et miroitante des pagodes de l'Indo-Chine.

Mais, à l'intérieur, ce sont des vitrines qui tiennent la place des brûle-parfums, des statues, des petites bougies roses et des papiers à prières brûlant devant le bouddha.

La première vitrine où M. Marquet, colon à Qui-Nhon, a exposé les produits les plus divers, éventails, plumes d'aigrettes, sucre, jaunes d'œufs de canes, vermicelle de manioc, etc., offre déjà des échantillons de riz.

Il est impossible de dire un mot des produits d'Indo-Chine sans parler du riz. Nous le retrouverons d'ailleurs un peu plus loin, où on lui a réservé, à l'endroit le mieux éclairé et le plus fréquenté, une place en rapport avec celle qu'il tient dans la via économique de nos possessions.

Une très curieuse vitrine est occupée par les tabacs venus de tous les points de l'Indo-Chine. L'administrateur de Tayninh a même présenté une boîte de cigarettes cochinchinois). L'administration française de la régie s'est réservé le soin de donner sur ce produit si intéressant les renseignements techniques nécessaires.

Un grand nombre d'échantillons de tabac viennent de l'Annam, qui a été en quelque sorte, en ces dernières années, l'objet d'une nouvelle découverte de la part de colons entreprenants, qui ont consacré à des plantations en ce riche pays des capitaux considérables. Parmi les principales cultures tentées par eux, celle du thé demande une mention particulière. Le *Bulletin économique de l'Indo-Chine* du 1^{er} mai 1900 relate que les exportations de thé d'Annam ont plus que décuplé en deux ans et sont passées de 10.000 kg. en 1897 à environ 137.000 kg. en 1899. Tout ce thé étant à destination de la métropole, et celle-ci ayant elle-même augmenté sa consommation jusqu'à l'élever à environ 828.000 kg en 1898, il y a lieu de prévoir dans l'écart entre ces deux chiffres la possibilité d'importants débouchés pour les plantations de l'Annam. Il est donc intéressant d'appeler sur l'exposition de MM. Lombard et Cie* et celle de MM. Dérobert et Fiard, placées l'une en face de l'autre, l'attention du public français, d'autant plus qu'en ce moment même, les planteurs de Ceylan, plus anciennement établis et, partant, plus riches que nos planteurs indo-chinois, se sont fortement syndiqués pour inonder notre marché de leur thé, en organisant en sa faveur une très habile campagne, encore que leur produit soit, comme teneur en théine et comme délicatesse d'arôme, notamment inférieur au thé de l'Indo-Chine. Celui-ci est obtenu,

tantôt dans des jardins cultivés par des indigènes avec lesquels les commerçants français passent des contrats, tantôt en culture directe par les planteurs français eux-mêmes.

C'est ainsi que MM. Lombard et Cie* possèdent, à leur exploitation agricole de Phutuonh, plus de 4 millions de pieds de thé de plus de cinq ans à l'heure actuelle, sans compter toutes les jeunes plantations qui ne commenceront à produire que dans deux ou trois ans. Le thé recueilli est traité dans des usines que dirigent des spécialistes chinois venus de Changhaï et reçoit ainsi une préparation analogue au thé de Chine, auquel il reste pourtant supérieur dans sa composition. De la dernière analyse faite au laboratoire du ministère du commerce par M. le docteur Riche, membre de l'académie de médecine et directeur de ce laboratoire, il ressort en effet que la teneur en théine n'est que de 2,90 p. 100 dans les thés chinois alors qu'elle atteint 5,04 p. 100 dans les thés de l'Annam et que la proportion d'extrait, de 27,80 p. 100 seulement dans les premiers, s'élève pour les seconds jusqu'à 42,56 p. 100. On voit donc que la saveur très délicate du thé indo-chinois est due non à des artifices de manutention, mais à la nature même et à la proportion des éléments qui le composent.

La soie est représentée dans le palais des produits par des échantillons de soie grège du Tonkin et de l'Annam placés dans la galerie latérale de gauche, par l'exposition des cocons français obtenus au Tonkin, et des cocons de Chine présentés dans la vitrine du fond à gauche par M. Dadre, chargé d'une mission séricole à Nam-Dinh, enfin par les cocons, frissons, fils, soie grège et écrue, soie à fleurs, crêpons, pièces soie brodée et brochée exposés dans différentes vitrines. On ne manquera pas de noter les beaux reflets des sampots cambodgiens et des étoffes laotIennes ainsi que la robe tissée à Lyon pour la cour d'Annam et exposée par MM. Dérobert. Dans la même vitrine que cette robe ont été placés des pépites d'or des mines d'Attapeu et un flacon de perles recueillies en Cochinchine.

Tout à côté, d'intéressants spécimens de plumes de marabout voisinent avec des panneaux garnis de superbes pièces d'ivoire et d'écaillé. Des échantillons d'écaillé ouvrée peuvent être rapprochés de la carapace même des tortues, dont les plus estimées viennent de Hatien en Cochinchine.

Les photographies disposées aux quatre angles de la petite cour centrale permettent de parcourir assez rapidement les vues les plus intéressantes de l'Indo-Chine. Les monuments de Saïgon et de Phnom-Penh — la France a transporté en Indo-Chine sa passion traditionnelle pour les beaux bâtiments — conservent à peu près sur les photographies leur grande allure, encore qu'ils y soient privés de la lumière splendide qui leur donne tant de valeur sous le ciel d'Extrême-Orient. Mais en revanche, le panneau consacré au tombeau de Tu-Duc ne saurait rendre que bien déformée et appauvrie l'impression saisissante que donnent à Hué même, ces admirables tombeaux des rois, où jamais peut-être l'idée de la puissance humaine se survivant dans la mort, et de la mort reprise à son tour par l'éternelle vie de la nature, n'a été rendue avec un sentiment philosophique aussi élevé et un charme aussi pénétrant de poésie.

On prendra au contraire une connaissance exacte et directe des ressources naturelles de l'Indo-Chine et des moyens employés pour assurer leur mise en valeur et leur exportation en jetant seulement les yeux sur la magnifique carte dressée d'après les ordres de M. Paul Doumer, et affichée dans le couloir de droite. La sûreté de documentation et l'extrême clarté d'exposition de ce conscientieux travail dispenseront le visiteur éclairé de recourir à bien des livres pour apprécier, au moins sommairement, l'intérêt du réseau de chemins de fer dont M. le gouverneur général Doumer a conçu le dessein, et qu'il a rendu réalisable en mettant l'Indo-Chine en état de gager sur ses propres richesses un emprunt de 200 millions. On sait que, sur le réseau projeté, les lignes de Haïphong-Hanoï-Vietrl, de Hanoï-Ninh-Binh et Giem-Quinh-Vinh, et de Saïgon-Tam-Linh sont, ou déjà en voie d'exécution, ou ne devant pas tarder à l'être.

Le premier effet de la construction des chemins de fer est d'ouvrir à l'industrie nationale un champ d'activité considérable.

Il ne paraît pas qu'elle figure dans notre possession avec moins d'honneur que dans la métropole si l'on en juge par les ouvrages d'art exécutés par nos ingénieurs et nos constructeurs en Indo-Chine. C'est d'abord la magnifique série des ponts, le pont tournant du canal des Rapides, de 227 mètres de longueur, avec une travée pivotant en son milieu, le pont de Hué, de 400 mètres, dont on expose l'entier développement et le détail séparé d'une travée. Ces deux ouvrages ont été construits par MM. Schneider et Cie. Et enfin cet étonnant pont du fleuve Rouge, long de plus d'un kilomètre et demi, dont les piles doivent résister à la poussée des eaux dont le régime se modifie avec de brusques surprises, et qui a MM. Daydé et Pillé pour ingénieurs et pour constructeurs.

Mais la préoccupation d'assurer des voies nouvelles n'a pas fait perdre de vue les améliorations à apporter aux voies déjà existantes et à la plus importante d'entre elles, la voie maritime. Le modèle réduit du phare de Poulo-Canton, qui porte au sommet de sa tour métallique, de 50 mètres de hauteur, un feu éclair à éclats équidistants chaque cinq secondes, ne fait pas seulement le plus grand honneur à MM. Renaud et Guillemot, directeurs des travaux publics de l'Indo-Chine, qui ont dirigé sa construction ; il témoigne encore du soin que l'on a pris de donner à notre Indo-Chine cet éclairage des côtes qui est peut-être un des plus caractéristiques symboles du degré de civilisation d'un pays, et de rendre ainsi aisée à la navigation la fréquentation de ses parages, réputés jadis assez peu hospitaliers.

Mais, à l'exécution de semblables travaux — on peut dire, d'une manière générale, à l'exécution de tous les travaux intéressant le développement économique d'un pays de colonisation —, la science européenne ne saurait suffire si elle n'est pas secondée par une main-d'œuvre locale suffisamment souple pour pouvoir être rapidement façonnée à ses procédés et à ses besoins. La visite du palais de Coloa et des maisons tonkinoises voisines a révélé les ressources de patience, de délicatesse et d'ingéniosité dont sont capables les artistes indigènes. Ces qualités se retrouvent dans les produits exposés au palais de Cholon, et il est curieux d'y retrouver également les preuves du même respect témoigné par les éducateurs européens à l'initiative des artisans annamites.

C'est ainsi que, tandis que la compagnie des Messageries Fluviales de Cochinchine expose, sur un panneau voisin de la porte principale, un gracieux modèle de navire entièrement exécuté par un contremaître chinois de ses ateliers, et que des échantillons fort honorables de coutellerie, de fabrication indigène, sont offerts aux regards dans le couloir qui mène à la galerie latérale de droite, la même galerie renferme une exposition qui n'est pas seulement intéressante par ses produits, mais encore par la personnalité originale des exposants, les membres de la société d'enseignement mutuel des Tonkinois. Cette société, entièrement composée d'indigènes, qui se sont pris d'une grande émulation pour apprendre et pour s'enseigner ensuite les uns aux autres les éléments de la langue et de la science commerciale et industrielle françaises, montre, en même temps qu'une très neuve expérience de mutualité tonkinoise, une tentative curieuse de rapprochement volontaire de la race protégée vers la race protectrice. Il va sans dire d'ailleurs que le self-help de la société n'est pas absolu, et qu'elle s'est bien trouvé de la discrète et bienveillante tutelle de l'administration, des encouragements des municipalités, des secours de l'Alliance française et de l'Association polytechnique, et enfin des conseils éclairés d'un comité de patronage, animé d'une grande sympathie pour le talent industriel des artisans indigènes. Il sera difficile de refuser cette sympathie aux œuvres qu'ils ont présentées dans la pagode du Trocadéro. Qu'il s'agisse de collections de laques et vernis du Tonkin, ou de collections d'animaux empaillés et de plantes médicinales (dont nos savants apprécieront tout l'intérêt) ou de sièges de rotin, ou de délicats ouvrages de vannerie, *c'est toujours*, pour tous les objets, *la même*

exécution soignée, le même caractère de finesse intelligente, qui semble être au demeurant comme le caractère essentiel de la race ⁷.

La société a encore, parmi les nombreux ouvrages concernant l'Indo-Chine — études politiques, historiques, géographiques, philologiques et jusqu'à des récits de voyages, tenus dans le couloir de droite à la disposition du lecteur — un certain nombre de cahiers de ses élèves, qui ont traduit en impeccable écriture française des sentiments d'une impeccable moralité.

D'autres cahiers et travaux des écoles franco-annamites du Tonkin sont enfermés sous une vitrine du côté gauche de la grande salle, près de l'exposition des missions catholiques. On ne sera point surpris de trouver à côté de cette dernière la maquette de la statue qui sera élevée à Saïgon à Mgr Pigneau de Béhaine, conseiller militaire et politique de l'empereur d'Annam Gia-Long, dont il fut en quelque sorte le Richelieu. La statue de ce précurseur de l'occupation française en Indo-Chine est l'œuvre de MM. Vaudremer et Lormier. Les souvenirs qu'elle évoque des premiers temps de notre politique extrême-orientale sont rappelés encore par deux pièces d'un grand intérêt historique et géographique : la carte d'Indo-Chine du P. Alexandre de Rhodes et la carte du Siam dressée par le P. Duval à l'occasion de la visite des ambassadeurs siamois à la cour de Louis XIV en 1686.

Avant de passer en revue les produits agricoles et industriels qui sont les réserves du commerce d'exportation de notre établissement indo-chinois, il convient d'attirer l'attention des commerçants français sur une vitrine placée à droite de la porte d'entrée et où ils ne manqueront pas d'apprécier le soin avec lequel sont placés sous leurs yeux les produits de l'importation étrangère en Indo-Chine. Des renseignements du caractère le plus pratique les édifient sur le montant des droits de douane et de transport, sur la valeur des marchandises au lieu de l'exportation et à celui de l'importation ; et enfin sur le chiffre de cette dernière. Une exposition n'a peut-être jamais plus clairement compris son devoir, qui est de montrer à ses visiteurs ce qu'il y a à faire, et dans quelles conditions on peut le faire.

Nos compatriotes y verront que les Chinois leur enlèvent l'importation des éventails, fleurs artificielles, bracelets de jade ou imitation, bimbeloterie, verroterie, pinceaux, papiers chinois de toute nature, papiers destinés au culte, josssticks, huile volatile, colle de poisson, etc., et que les importations anglaises, provenant, non du Royaume-Uni, mais de ses possessions extrême orientales, Hong-Kong, Bombay et Singapore, comprennent presque exclusivement les filés et tissus de coton.

Ils n'en examineront qu'avec plus d'intérêt les échantillons de coton disposés au fond de la galerie latérale de gauche, coton brut non égrené de l'Annam, du Tonkin et du Cambodge, cotonnades indigènes, ingénieux métiers à tisser indigènes placés dans le couloir voisin. On sait qu'une société cotonnière française monte à Haïphong une filature qui paraît devoir être des plus importantes.

On ne quittera point l'exposition du coton sans remarquer, à côté de curieux bonnets de mandarins, deux textiles qui semblent appelés à un grand avenir, la ramie du Tonkin et l'abacca ou chanvre de Manille, dont de superbes spécimens sont présentés, qui proviennent de la plantation tonkinoise de M. Duchemin à Phu-Doan.

La même galerie offre des échantillons intéressants des deux principales espèces de café, l'arabica et le liberia, qui se cultivent en Indo-Chine. On sait que l'Office Colonial a, d'autre part, une exposition permanente de café des colonies, où nos compatriotes trouveront tous les renseignements qui leur seront utiles.

M. le capitaine Maire, du 4^e régiment d'infanterie de marine, auteur d'une étude très estimée sur la race man, expose dans une vitrine voisine la collection ethnographique et

⁷ La société d'enseignement mutuel des Tonkinois a fait l'objet, au congrès de sociologie coloniale, d'une communication très attachante de M. Salles, inspecteur des colonies.

artistique qu'il a rapportée de son séjour parmi les peuplades man du Haut-Tonkin (région de Caobang). On ne manquera point de remarquer le curieux travail des bijoux des indigènes, de leur grand sabre sacré et de leur grand cachet bouddhique, marqués de très vieux caractères que les lettrés ne lisent guère plus. M. Maire a photographié en outre dans son ouvrage la grande charte des Man.

Le jais de Phuquoc et les coquilles de nacre dont on fait les incrustations semblables à celles du palais de Coloа conduisent au fond de la galerie où l'on trouve d'ingénieuses applications du bambou tressé, et notamment des essais de chapeaux façon manille, exposés par un colon du Tonkin, M. Léon Dreyfus.

Un curieux assortiment de poteries cambodgiennes y voisine avec des échantillons de caoutchouc, qui solliciteront l'examen de nos industriels.

Le sous-sol de l'Indo-Chine est également représenté par des minerais qui démontrent l'étendue et la variété de ses richesses : cuivre et zinc de Bac-Giang, zinc et hématite rouge et brune de Thaï-Nguyen, saumons d'étain du Laos (Hin-Boun), cuivre de Quang-Yên, or de l'Annam, plomb argentifère du Yen-Thé, houille des diverses parties du Tonkin, et jusqu'à du marbre sorti des carrières de MM. Guillaume à Ke-So, qui produisent une curieuse gravure, sur bloc de marbre, du portrait du cardinal de Richelieu.

Mais il faut faire une place à part, dans cette exposition, aux vitrines réservées aux travaux de la mission Leclère. M. Leclère, ingénieur en chef au corps des mines, aujourd'hui chargé de l'arrondissement minéralogique du Mans, a fait, pendant dix-huit mois, de 1897 à 1899, l'exploration géologique du Tonkin et des régions chinoises limitrophes, secondé par M. le capitaine de cavalerie de réserve de Vaulxerre et par M. Monod, géologue adjoint à la direction de l'agriculture et du commerce de l'Indo-Chine ; il a apporté la contribution la plus précieuse à l'étude géologique de l'Asie en combiant la lacune que les travaux de von Richthofen et de Loczy avaient laissée entre la province du Yunnan et l'Asie centrale. Les échantillons qu'il a rapportés, et dont la détermination a été faite par le service de la carte géologique de France, ont aidé à l'avancement des connaissances paléontologiques, demeurées, en ce qui concerne la Chine occidentale, fort incomplètes.

Mais le haut intérêt scientifique des résultats obtenus par la mission se double d'un intérêt pratique dont on sentira tout le prix en examinant dans la pagode du Trocadéro avec les fossiles exposés, les échantillons de cuivre, d'arsenic, d'étain, de cobalt, de fonte de fer et de houille du Yunnan présentés par M. Leclère.

Au-dessus d'eux, on regardera avec intérêt les panneaux où M. Fournereau a produit des dessins fort soignés représentant divers monuments du Siam.

À l'opposé, dans la galerie latérale, ont été disposées, avec la gomme laque et la gomme gutte, avec le coprah, les patates, le gingembre et la cannelle, les principales graines de l'Indo-Chine : lotus, dolique, noix d'arec, muscade, bancoulier, maïs, tamarin, sorgho, sésame, cardamome, ricin, ainsi que des tourteaux de ricin et d'arachide.

De ces graines sont extraits divers produits, comme les huiles de ricin, d'arachide, exposées avec les huiles de coco, les huiles de bois diverses et l'essence de citronnelle, soit dans la même galerie, soit dans la vitrine affectée aux importations étrangères en Indo-Chine.

De ces huiles, à leur tour, un colon d'Haiphong, M. Faussemagne, qui expose d'autre part des échantillons de cacao, a essayé de tirer du savon, d'huile de coco et d'arachide, fait au Tonkin avec les produits du Tonkin.

On sait que, dans les essences tinctoriales, les progrès de la chimie industrielle sont parvenus à substituer à certains produits naturels les dérivés du goudron de houille.

Mais ceux-ci n'ont pu réussir à détrôner certains produits naturels comme le cachou, l'indigo, le campêche, qu'il semble qu'on leur préférera toujours pour la solidité de la couleur. Il pourra donc paraître intéressant de noter la place, dans le bas de la galerie de

droite, du cunao et des autres bois de teinture du Tonkin, et plus loin, dans le couloir contigu, la très intéressante exposition d'indigotine de M. Gueugnier, colon du Cambodge. Celle-ci voisine avec des albums qu'il y a profit et plaisir à feuilleter, celui de la flore forestière de Cochinchine de M. Pierre, celui des cartes provinciales du Cambodge, et une très heureuse collection d'aquarelles représentant des ruines khmer. M. Deberny a présenté tout à côté des caractères d'imprimerie cambodgiens et annamites d'une grande finesse d'exécution. En même temps, l'usine française d'allumettes dirigée par M. Gillet, à Hanoï, affichait un tableau indicateur de ses productions. Le fond du couloir est occupé par un riche bât d'éléphant du Cambodge avec l'oreiller et le matelas cambodgien, ce dernier pliant et pouvant être facilement transporté sous un volume assez réduit.

Il conviendrait encore de s'attarder aux nattes, aux sièges, aux résines, à la cire, au benjoin, au kaolin disposés dans la galerie voisine. On n'en devrait pas moins de temps à l'examen de deux importants produits cochinchinois, la vanille et surtout le poivre, dont les exportations de Saïgon ont été beaucoup plus actives pendant le premier trimestre 1900 que pendant le trimestre correspondant de 1899 : 508 tonnes au lieu de 292.

Près de quelques échantillons de santal et de vetiver, le Tonkin expose au même endroit des conserves d'ananas de l'usine de Haly, près d'Haïphong, et des graines de badiane, ou anis étoilé, que l'on rencontre en grande quantité dans la région qui sépare Lang-Son au Tonkin de Lang-Tcheou en Chine, et dont l'ancien commandant du secteur de Dong-Dang, M. le capitaine d'infanterie de marine, aujourd'hui commandant Radisson, s'est efforcé de développer beaucoup la culture.

Un autre officier, M. le capitaine Cuttier, a rassemblé et présenté une fort belle collection d'armes et de drapeaux enlevés à l'ennemi sur les frontières de l'Indo-Chine.

Enfin, aux quatre coins des galeries, quatre plans en couleurs, de M. Paul Merwart, représentent les quatre villes principales de l'Indo-Chine : Saïgon, Pnom-Penh, Hué et Hanoï.

L'une des plus intéressantes vitrines peut-être du palais des produits est celle réservée à notre tout nouvel établissement de Quang-Tcheou, dont la baie a été cédée à bail à la France pour quatre-vingt-dix-neuf ans. On n'a pas oublié que son occupation nous a valu quelques difficultés, et le meurtre de deux enseignes de vaisseau tués à Mentao, en faisant une reconnaissance.

Une carte fort claire montre à la fois la géographie de la baie, avec son chenal gardé par l'île de Tanhai, où sont d'importantes salines, et l'île de Nao-Tcheou, point de relâche obligé des nombreuses jonques qui naviguent en ces parages, et la situation du territoire vis-à-vis des autres centres commerciaux du sud de la Chine.

Le syndicat franco-chinois dirigé par M. Francis Laur, ingénieur à Paris, et par M. Louis Sculfort, ancien membre de la mission lyonnaise en Extrême-Orient, a organisé depuis le 14 février 1900 un service de navigation qui dessert quatre fois par mois Quang-Tcheou et Hong-Kong. Le navire affecté à ce service, le *Nao-Tcheou*, de 100 tonnes, part de Kong-Kong à l'arrivée de la malle française. Des lettres ont pu, de la sorte, parvenir à Quang-Tcheou vingt-neuf jours après leur départ de Marseille.

De Quang-Tcheou à Haïphong, un armateur du Tonkin, M. Marty, a également installé une ligne de navigation de deux bateaux de 600 tonnes faisant le service deux fois par mois.

Les commerçants apprécieront sans doute la manière toute commerciale dont sont conçues les notices relatives aux produits exposés avec leur prix brut, le montant des frais accessoires qui les grèvent, etc.

Les objets d'exportation comprennent principalement le sucre brut, exporté sur Hong-Kong, la farine de patates, produit très important, les nattes d'emballage (environ 10.000 balles par mois), les soies de porc pour la brosserie française (ces soies sont assemblées une à une en petits paquets qui donneront une assez haute idée du soin et

de la patience chinoises), des plumes de canard, du gingembre tout préparé à Hong-Kong et à Canton, des aigrettes, du chanvre, de la ramie, des fibres de bambou, carrées, plates et rondes, des laytchis, fruits assez agréables au goût, des bougies chinoises comprenant 97 1/2 p. 100 d'huile de moutarde, de haricots et d'arachides et 2 1/2 p. 100 de cire d'insectes, des noix de coco ornées d'étain de la péninsule de Leïtcheou, du tabac chinois, de la colle de poisson, de la badiane en transit, des peaux de vaches (2.000 piculs par mois, à 60 kilogrammes le picul), de la sauce du Quangtong (soy), du sésame, etc.

Les importations portent surtout sur les filés de coton indiens et japonais, les allumettes japonaises, la poterie commune de Canton, la bonneterie française de Troyes, les tresses ,de laine de Saint-Chamond, l'horlogerie et les articles émaillés du Doubs, les outils français de la Loire et du Doubs, les couvertures en coton et en soie du Doubs, les produits alimentaires, conserves américaines, australiennes et françaises, les vins et liqueurs français, etc.

M. Albert Schröeder, négociant, entrepreneur de travaux publics à Hanoï, a placé à quelque distance de cette exposition une collection remarquable de monnaies et médailles annamites. (Il importe de noter d'ailleurs que la distinction des monnaies et des médailles n'est pas aussi marquée dans la numismatique annamite que dans la nôtre). Une profonde connaissance des caractères et de la langue parlée, aussi bien que des mœurs et de l'histoire indigènes a permis à M. Schröeder de rassembler dans sa collection des pièces d'une rareté telle que quelques-unes pourraient être considérées comme uniques. C'est ainsi qu'il présente des exemplaires des premières monnaies fondues et non frappées, dont on ait connaissance en Indo-Chine. Elles datent du dixième siècle et sont antérieures à la monnaie chinoise. On trouvera encore difficilement autre part les pièces imitées des monnaies chinoises, mais repoussées par les numismates célestes, qui ont eu néanmoins cours légal en Annam et qui se trouvent dans la collection Schröeder. Il en est de même pour les sapèques en zinc, pièces d'essai que M. le gouverneur général de Lanessan fit frapper en 1896. Enfin, il n'existe que deux exemplaires de la médaille en or frappée à Hué en 1899 sur les ordres de S. M. Thanh-Thaï, roi d'Annam, et qui a été placée à côté des kim-kanh d'or, sortes de décosrations que donne la cour de Hué.

Une autre collection de monnaies, également très attachante, est présentée par M^{me} Brodard, dans la même vitrine où sont les travaux des écoles franco-annamites, ceux des missions catholiques et les livres de M. Charles Lemire.

Enfin, il était naturel de réserver une place tout à fait en évidence au produit le plus commun et le plus important de toute l'Indo-Chine, le riz, dont l'exposition de détail, avec l'indication minutieuse des qualités et des pays de provenance, se trouve placée dans le couloir de droite, tandis que les principaux échantillons sont disposés au seuil même de la pagode. On sait que le riz est à la fois la base de l'alimentation indigène, et un produit de consommation extra-indo-chinoise tel que l'Indo-Chine a pu en exporter pour l'année 1899, environ 895.000 tonnes représentant une valeur approximative de 98 millions de francs.

Les riz les plus beaux apportés sur le marché de Cholon, en Cochinchine, viennent de Go-Cong, de Bay-Xau, de Soc-trang, de Cantho et de Vinh-Long. On distingue le riz sec, destiné à la consommation et à la fabrication de l'amidon, du riz gluant qui sert à la distillation d'un alcool indigène appelé nep.

Le riz est l'objet d'une manutention assez compliquée à laquelle il doit de se présenter en trois états différents : 1° paddy ou riz sortant du battage, le grain encore enveloppé d'une balle très dure ; 2° riz cargo ou décortiqué, contenant une proportion plus ou moins forte de paddy, et expédié sous cette forme en Europe ; 3° riz blanc ou apprêté, ayant subi les opérations délicates du blanchissement, du brossage et du glaçage. Des peaux de mouton placées sur des tambours animés d'un mouvement de rotation lui

donnent ce bel aspect poli qui le fait rechercher dans le commerce. Les grains broyés par le riz forment les brisures, dont la vente est encore considérable, ainsi que celle des farines de cargo ou de riz blanc.

Enfin, les indigènes confectionnent parfois avec le riz une sorte de vermicelle qui est notamment très recherché en Chine.

Un dernier et non des moins remarquables produits de notre établissement mérite d'être signalé : le charbon, dont les blocs et les briquettes de Hongay sont disposés à l'extérieur de la pagode, non loin des curieuses charrettes à buffles cambodgiennes. L'exportation des mines de Hongay, qui fournissent à la consommation locale au Tonkin, a encore progressé en 1899, et s'est élevée à environ 230.000 tonnes qui vont à Hong-Kong, en Chine, et déjà pour une certaine partie à Singapore.

Il importe d'ajouter d'ailleurs que cette revue sommaire et nécessairement incomplète des principales productions de l'Indo-Chine ne peut que gagner à de nouvelles visites au pavillon du ministère des colonies, à l'Exposition même, où l'on recueillera, dans les belles cartes du service géographique, dressées sous la direction de M. Camille Guy, et les atlas du Mékong de MM. Simon Mazeran et Le Blévec⁸, des renseignements d'un haut intérêt, et où les indications statistiques énoncées avec une grande clarté par l'Office Colonial préciseront les notions déjà recueillies. On ne saurait trop rappeler, au reste, à nos commerçants que l'Office Colonial, installé à la galerie d'Orléans, au Palais-Royal, constitue pour eux une agence d'informations des plus commodes et des plus sûres. En ce qui concerne particulièrement l'Indo-Chine, ils trouveront grand profit à y consulter le remarquable *Bulletin économique* publié par la direction de l'agriculture et du commerce, et dont la documentation exactement et complètement tenue à jour est indispensable à quiconque poursuit ou désire tenter une entreprise en Indo-Chine.

III. — PAVILLON FORESTIER

Les bois et les sculptures de la maison annamite reconstruite à Paris, sous la direction de M. du Houx de Brossard, architecte, pour servir à l'exposition des produits forestiers de l'Indo-Chine, ont été préparés et répertoriés par M. Maréchal, chef du service des bâtiments civils en Cochinchine, à Thudaumot, ville située à 29 kilomètres de Saïgon. Cette construction représente le type exact de la maison du riche annamite.

Les bois employés, dont on remarquera les délicates sculptures, appartiennent presque tous à des essences supérieures, comme le gô, le camlaï, le camxé, le trac et le boloï. Le sâo et le dau, d'essence plus commune, complètent la série des bois qui servent à la construction indigène. Les murs de la maison sont en maçonnerie de briques ; le toit est couvert en tuiles creuses dites tuiles de Canton et couronné d'ornements.

Il va sans dire que la destination particulière donnée au pavillon forestier a empêché d'y respecter la disposition traditionnelle des maisons annamites.

Cette disposition comporte d'abord une véranda, suivie d'une pièce de réception, sur le prolongement de laquelle se trouve l'autel des ancêtres et du Bouddha. La pièce de réception est luxueusement meublée de fauteuils et de bancs sculptés, de guéridons et de tables, celles-ci portant elles-mêmes des plateaux incrustés de nacre et des services à thé et à bétel souvent fort précieux. À droite et à gauche au fond, deux chambres à coucher, l'une pour le père et la mère, l'autre pour les enfants et les grands-parents, comportent un mobilier assez simple : de beaux lits de camp en bois de gô ou de camlaï recouverts d'une natte de Rachgia ou du Cambodge, d'oreillers en soie

⁸ Georges Vincent Marie Le Blévec (Vannes, 1871-Nice, 1956) : en mission hydrographique sur le Haut-Mékong (1896-1897). Chevalier de la Légion d'honneur du 7 janvier 1901. Il commence en 1902 l'étude de la navigabilité du Niger.

rouge, d'une couverture de coton, et de l'indispensable moustiquaire en tulle ; des tables à toilette, trépieds d'un travail très délicat portant un bassin de cuivre ou de porcelaine, et un grand coffre en bois posé sur des roues pleines, pour être facilement tiré dehors en cas d'incendie, et où l'on serre les vêtements de fête, les objets précieux et l'argent de la famille. Les deux pièces du devant, placées de chaque côté du salon de réception, sont meublées de lits de camp munis de services à opium, de bahuts incrustés et de fauteuils.

L'une des deux pièces sert de salle à manger, et contient une table ronde ou carrée et des tabourets de bambou.

Les ouvertures qui servent de portes et de fenêtres sont protégées par des rideaux en soie de couleur ou des stores peints très finement tressés. Les vérandahs sont garnies de pots en faïence dans lesquels les Annamites entretiennent quelques plantes rares, bambous nains, cicas du Japon, pins de Chine, rosiers, camélias, jasmins. À l'extérieur, devant la façade principale, sont plantés des lauriers roses.

Les cuisines, logements de domestiques, écuries pour chevaux, magasins à riz, etc., sont relégués à une certaine distance de la maison d'habitation.

Les bœufs et les buffles sont parqués dans un enclos spécial. Les porcs jouissent en revanche de la plus grande indépendance et vaquent un peu partout. Il en est de même des chiens, poules, canards, oies, dindes et pintades.

Au pavillon forestier, un gardien complaisant et entendu conduit lui-même ses visiteurs aux divers échantillons de bois de la Cochinchine, du Tonkin et du Laos, dont la nomenclature est donnée d'autre part dans un très intéressant exposé de M. Boude, inspecteur-adjoint des eaux et forêts, chef du service forestier de l'Indo-Chine. Il n'entre pas dans le cadre de cette notice d'en reprendre ici l'énumération. Nous nous contenterons de signaler avec les bois déjà rencontrés de trac (*dalbergia*), der camlaï, de go (*paludea*), de camxe (*jonquiera fraixmifolia*), celui-ci un des meilleurs et des plus beaux bois d'Indo-Chine, de lim (*barixylon*), de boï-loï (*tetranthera*), de tram (*melaleuca cajeputi* ou *leucodendron*), de go-lim, de go-mit, etc., de très intéressantes collections de bambous, de rotins, d'épines, de lianes.

Des arbalètes de chasse, des boîtes à tabac et à bétel, des nattes, se rencontrent avec des réductions très fines d'appareils qui trahissent le génie industriel de la population annamite : mortiers à paddy, pièges de toute nature, métiers à tisser, paniers et nasses à poissons. Des panneaux sculptés en *nuynh* et en go sont exposés par les Chinois de Cholon. Enfin, on ne manquera pas de remarquer, avec les cornes, peaux, huiles et la très importante collection des résines, les spécimens réduits des ingénieuses norias dont se servent les Annamites pour puiser l'eau des fleuves et en irriguer leurs rizières.

IV. — PHNOM ET PAGODE DES BOUDDHAS

Des deux civilisations, indienne et chinoise, qui se sont rencontrées sur le sol de l'Indo-Chine, c'est la chinoise qui a jusqu'ici laissé son empreinte sur les bâtiments de l'Exposition. Mais l'Inde prend sa revanche avec un monument de grand caractère, le Phnom, qui n'est pas une curiosité de l'exposition coloniale seule, mais encore, on peut le dire, de toute l'Exposition universelle.

Le Phnom orne dans la réalité le jardin public de la jolie ville de Phnom-Penh, capitale du Cambodge, où il est d'ailleurs d'un fort bel effet architectural. M. Marcel, architecte du gouvernement, s'inspirant des données qui lui ont été fournies à ce sujet par M. Henri Fabre, chef du service des bâtiments civils au Cambodge, a reproduit à peu près exactement l'économie générale de la construction de Phnom-Penh, en y apportant toutefois les modifications que la nature du terrain resserré et singulièrement tourmenté qui lui était dévolu le contraignait de rechercher. Mais il a été plus loin, et dominant, au lieu de les subir, les difficultés naturelles, il a fait tourner la contrainte qui

lui était imposée à l'embellissement même de son œuvre. C'est ainsi qu'ayant à tenir compte du peu de sûreté d'un sous-sol creusé par les anciennes carrières du Trocadéro, non seulement il l'a consolidé après en avoir extrait 4.000 mètres cubes de terre, et il y a édifié des colonnes en béton armé soutenant le plancher, de même matière, de la terrasse, mais encore il a tiré de la crypte de 1.100 mètres de superficie ainsi constituée le parti le plus artistique.

Le grand phnom, qui donne son nom à l'ensemble de la colline et qui découpe sur le ciel, à plus de 35 mètres de hauteur, ses fines moulures de cloche de bronze, s'élève sur une terrasse à laquelle on accède par un escalier de 10 mètres de haut, de rampe quelque peu dure, flanqué d'abord de deux petits phnoms dont l'un donne accès dans la crypte, puis d'une succession de lions à crinière, d'un art assez fruste et qui ne parviennent pas à perdre leur air débonnaire bien qu'ils roulement des yeux terribles, enfin de géants (yacks) appuyés sur leur massue. La terrasse est elle-même bordée d'une balustrade représentant le serpent naga dont les sept têtes s'épanouissent en éventail. Sur la droite, non loin du grand mât pavillon à l'oiseau, se détache un superbe bouddha du Laos accroupi sur un lotus, dans la pose hiératique traditionnelle.

Le contraste est très marqué de cette architecture quasi-cyclopéenne du phnom et de son soubassement, et de la légère architecture siamoise de la pagode royale, due à la générosité de S. M. Norodom. Bien que les artistes cambodgiens chargés de décorer le coquet édifice n'y aient pas ménagé les ors et les émaux, ceux-ci ne paraissent point choquants et se fondent au contraire dans une harmonie assez heureuse. Le toit, dont les bords sont soutenus par les kruts ou garoudas, monstres ailés à buste de femme et tête de chouette ou de chien, se retrousse aux angles en pointes élancées où sont suspendues des clochettes, que le vent agite sans cesse avec un très doux murmure.

L'intérieur de la pagode, à l'aménagement duquel M. Charles Lemire, résident de France honoraire, conseiller du commerce extérieur, et auteur de savants ouvrages sur les questions indo-chinoises les plus variées, a bien voulu prêter gracieusement le concours de sa haute expérience, a été affecté à l'exposition des objets du culte brahmanique et bouddhique, en distinguant les dieux annamites des dieux cambodgiens et laotiens.

Les dieux protecteurs des pagodes, comme il est naturel, gardent l'entrée. Puis, à gauche, un bouddha enfant, dans sa gloire, est entouré des attributs du culte, et notamment du sabre et du pinceau. Les docteurs, ses disciples, lui font cortège. Un autel bouddhique, présenté dans son arrangement rituel, offre, en même temps qu'un bouddha très curieux du Haut-Laos et de beaux devants d'autels brodés, un vase en serpentine très délicatement sculpté portant des images de typhon et le combat mémorable du dragon de terre et du dragon de mer, et une collection de bouddhas à expression variée. Le dieu du contentement, le bœuf nandy, l'éléphant blanc complètent ce côté de la pagode. Au milieu, le cheval ailé qui a rapporté les livres bouddhiques de Ceylan, traîne la chaire du chef des bonzes qui doit lire chaque semaine la doctrine au peuple. Devant lui sont donc placés les livres en feuilles de latanier, recouverts d'un drap d'or.

Une série de masques et de tiaras cambodgiennes pour les scènes du Ramayana sont fixées au mur, tandis que les linteaux de portes dorés reproduisent, d'après les livres sacrés, des scènes brahmaniques.

À droite, parmi les livres sacrés, les bouddhas laotiens, les vases de bronze doré pour mettre les cendres des morts, les coupes en incrustation ou en bronze ciselé d'un très intéressant travail, et les cloches élégantes de pagode, se tiennent de curieuses statues : deux bonzes, dont l'un enseigne la doctrine et l'autre prêche la fécondité ; la déesse Kouang-Yu dont les vingt-quatre bras portent chacun un attribut bouddhique différent ; Ganeca, dieu de la sagesse, en marbre, à tête d'éléphant, surmontée d'une tiare ; et Vichnou à cheval sur les serpents.

Le grand Phnom est percé d'une porte ouvrant sur la voûte évidée dans la pyramide elle-même et meublée d'énormes têtes paraissant sculptées dans le roc, représentant Brahma, Siva et Vichnou dont l'impassible masque donne une saisissante impression de force et de durée. Cette partie de rochers factices et de sculpture khmer a été traitée avec un rare bonheur, d'après les dessins de M. A. Marcel, par M. Teissier, sculpteur, et M. Roubaud, cimentier-décorateur. Du dôme part un escalier à double évolution d'une élégante hardiesse, orné de temps à autre de sculptures khmer qui se détachent de la paroi du roc, et conduisant à la crypte que M. Marcel a dû édifier pour soutenir ses constructions, et qu'il a aménagée avec une liberté d'imagination, servie du reste par des documents très exacts, à laquelle les visiteurs de toute catégorie ne manquent point de rendre hommage.

Les points d'appui et les murs de la salle souterraine ont été revêtus de staff moulé suivant des modèles pris aux anciens et célèbres temples d'Angkor Wat, d'Angkor Thom, de Bang-Méalea, de Prea-Rup, de Prea-Khan, etc. Ainsi se trouve constituée une grotte rappelant les grottes d'Ellora et d'Eléphanta dans l'Inde et dont les piliers hindous, soutenant des chapiteaux cambodgiens, donnent dans la pénombre, entretenue par la lueur discrète des lampes, un enchevêtrement fantastique de monstres, d'éléphants et de lions brahmaniques qui se cabrent, et dont les ombres dessinent de bizarres silhouettes sur les linteaux et bas-reliefs khmers, représentant eux-mêmes des scènes de combat, de danse et d'amour.

C'est ce cadre puissant que l'on a choisi pour les dioramas que M. Louis Dumoulin, peintre du ministère de la marine, a consacrés à un certain nombre de sites de l'Indo-Chine : les travaux du pont Doumer à Hanoï (dont on a vu le modèle réduit dans la pagode de Cholon), la baie d'Along, le tombeau de Tu-Duc à Hué, les bords du Mékong à Mytwo, la rue Catinat à Saïgon.

Il n'est sans doute pas besoin de signaler à l'attention, parmi les mérites particuliers à chacune de ces peintures, tout le charme, et l'on peut ajouter la vérité d'expression, de celle qui représente la tombée de la nuit, les feux rougeoyants et les grandes ailes de chauve-souris d'une jonque parmi les étranges rochers de la baie d'Along.

À quelque distance est disposé un écran où sont faites gratuitement tous les jours (sauf le lundi), de trois à cinq heures, des projections cinématographiques représentant des scènes étonnamment vivantes de traversées en mer, de défilés de troupes indigènes, de cortèges de fêtes, etc.

Deux salles annexes ont été réservées aux collections de la mission Pavie. On sait que M. Pavie a accompli, de 1879 à 1895, avec le concours de collaborateurs distingués dont les noms sont affichés à l'Exposition, et auxquels il convient d'ajouter les indigènes que M. Pavie avait su conquérir par sa douceur et sa justice, une série d'explorations du Cambodge, du Laos et du haut Tonkin. Tout en recueillant les matériaux qui ont permis de dresser la grande carte Pavie de l'Indo-Chine, la mission a rapporté un nombre considérable de documents portant sur la géographie, l'histoire, l'ethnographie, la littérature, la linguistique, la flore et la faune des régions parcourues, qui font l'objet d'une importante et très attachante publication, dont plusieurs volumes ont déjà paru.

On ne manquera pas d'admirer dans la salle les levés cartographiques, les photographies agrandies par la maison Courret, de Paris, et la maison Poujade frères, de Lyon, les planches d'histoire naturelle reproduites sous la direction de M. Henri Fischer, les groupes ethnographiques exécutés par les maisons Stockman frères de Paris et Talrick, et représentant des indigènes du haut Laos revêtus de leurs gais costumes, les vitrines contenant de superbes niellés or sur argent, des émaux et des pièces très anciennes d'orfèvrerie (une vitrine a été organisée avec les objets de M. Jourdan), et enfin des dessins en couleurs exécutés par des artistes cambodgiens et illustrant des scènes de légende, les aventures du prince Rothisen et Urvong et Saurivong, qui ont la grâce ingénue de nos contes de fées.

On sait que M. Paul Doumer, tout en s'attachant à organiser fortement l'Indo-Chine et à lui constituer des ressources permettant de favoriser la mise en valeur de ses richesses économiques, a pris le temps de songer à la mise en valeur de ces autres richesses archéologiques et artistiques dont notre possession n'est pas moins largement pourvue. L'École française d'Extrême-Orient, récemment fondée, semble destinée à reprendre les grandes traditions de nos sinologues et orientalistes, dont on peut admirer à la Bibliothèque nationale, au musée Guimet et au Trocadéro même, au musée Delaporte, situé à quelques mètres du phnom, les très intéressantes collections, et à faire concourir les témoignages du glorieux passé de l'Indo-Chine à la préparation de son avenir.

On se rendra aisément compte de la beauté puissante de ces souvenirs du passé en Indo-Chine en contemplant le Brahma à quatre faces du temple de Bayom, près d'Angkor, que M. Marcel a reconstitué contre le versant gauche du phnom. Les énormes blocs de pierre qui composent la statue ont été superposés sans ciment, si bien que les racines d'un banian qui les enserrent comme des tentacules finissent par s'insérer entre eux, et que leur force expansive soulève peu à peu les lourdes pierres inertes, tournées et vaincues par l'incessante activité de la vie.

Près de ce beau morceau, dont l'effet artistique égale sinon dépasse l'intérêt archéologique, M. Marcel a encore trouvé une place pour un village composé de maisons cambodgiennes et laotiennes élevées sur pilotis, telles qu'on les rencontre dans les régions périodiquement inondées par les crues du Mékong.

L'une d'entre elles sert de corps de garde à un certain nombre de petits miliciens du Laos, dont le chapeau bleu entouré d'un liséré tricolore et retroussé par un revers piqué d'une cocarde donne à la physionomie placide des Laotiens je ne sais quelle allure de coquetterie française.

On ne saurait quitter l'exposition de l'Indo-Chine sans aller rendre hommage à un hôte de qualité, l'éléphant blanc « Chéri », que la direction du Muséum d'histoire naturelle a prêté au commissariat et pour lequel M. Marcel a construit une écurie cambodgienne, très confortable, parmi les massifs et les allées rouges qui doivent rappeler au prisonnier son pays natal. Mais ici une désillusion attend le visiteur : l'éléphant blanc n'est pas blanc, pas plus d'ailleurs que son homonyme à Phnom-Penh.

Malgré sa réputation usurpée, ce roi en exil met si peu de morgue à accepter les petits pains qu'une organisation qui a tout prévu a mis à portée des intentions généreuses de ses courtisans, qu'il ne tarde pas à se faire auprès de tous une popularité appréciable.

Enfin, il importe de rappeler que l'exposition indo-chinoise a, 42, rue du Docteur-Blanche, à Passy, une annexe spacieuse et saine due à M. l'architecte du Houx de Brossard, et où miliciens, ouvriers indigènes, artistes de la troupe théâtrale, interprètes, cuisiniers, trouvent tous les soirs, dans les meilleures conditions d'hygiène et de décence, une existence paisible et confortable égayée par le jeu cambodgien du tot-say et d'interminables séances de photographie.

THÉÂTRE INDO-CHINOIS

Une entreprise privée a obtenu, sur un terrain prélevé à la gauche de l'Exposition, la concession d'un [théâtre indo-chinois](#) que M. du Houx de Brossard a été prié de construire, et où l'interprétation des danses de l'Annam et du Cambodge par des artistes indigènes et par des artistes de l'Occident permettra d'entrevoir, en une certaine mesure, le sens de deux arts et de deux civilisations à travers une expérience assez curieuse de chorégraphie comparée.

Telle est, à la fois dans son ensemble et dans ses principaux détails, l'exposition de l'Indo-Chine, dont l'Indo-Chine fait tous les frais, sans permettre à ses visiteurs d'en

faire un seul. Une exposition étant nécessairement bornée par sa nature et son étendue, et réduite à une synthèse très raccourcie des choses, celle-ci ne peut qu'éveiller la curiosité sans la satisfaire et donner seulement une idée assez sommaire des richesses du sol et du sous-sol de l'Indo-Chine, du tempérament artistique et industrieux de ses habitants, du caractère politique et économique de la domination française⁹.

Elle n'aura point toutefois perdu sa peine si elle suggère à ceux qui la viendront visiter le désir de pousser plus avant leur étude, et de compléter par des recherches personnelles les indications que leur donnera la seconde partie de cette notice. Ils trouveront aussi bien leur récompense dans l'estime que leur inspirera la connaissance tous les jours plus approfondie d'une grande œuvre. Mais ceux-là mêmes qui ne feront point cet effort pourront difficilement se soustraire à l'impression d'art, de richesse et de puissance que donne au visiteur le plus distrait la simple promenade à travers les monuments de l'exposition indo-chinoise, exposition remarquable entre toutes nos expositions coloniales, comme un manifeste symbole de la place éminente que tient l'Indo-Chine française parmi les possessions extérieures de la République.

⁹ On sait que l'Indo-Chine conviera à son tour la France et ses colonies, ainsi que les pays d'Extrême-Orient, à une exposition qui s'ouvrira à Hanoï le 3 novembre 1902.